



Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE VINÇA

Décision du Maire prise par délégation du Conseil Municipal

n° 20250505030 – Demande de soutien auprès de l'État au titre du Fonds Vert 2025 pour le réaménagement de la Place de la Liberté avec végétalisation

Monsieur le Maire,

Vu la Délibération n° 20210701063 en date du 1^{er} juillet 2021 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire et notamment le point 26° : de demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le Conseil Municipal soit dans le cas où la décision ou la motivation peuvent trouver leur fondement dans une délibération antérieure du Conseil Municipal relative à la politique locale ou au projet et opération d'équipement et d'aménagement en cause, l'attribution de subventions ;

Considérant que la place de la Liberté est un lieu majeur de Vinça aux abords immédiats du groupe Pierre Gipulo, bâtiment public accueillant les services de la Mairie, l'agence Postale et l'ASA du Canal La plaine La Lentilla, qui nécessite d'être réaménagée et végétalisée afin de devenir un lieu de rencontre et de détente au cœur de la Commune de Vinça ;

Considérant que le projet consiste en des travaux de rénovation des sols en créant un nouveau cheminement piéton perméable, en la pose d'un nouveau mobilier urbain et en la végétalisation du lieu afin de créer de l'ombrage ;

Considérant que le projet de réaménagement de la Place de la Liberté avec végétalisation portant sur des travaux de revêtement du lieu, de pose de mobilier urbain et de nombreuses plantations, est d'un montant global de 75.718,53 € dont 73.718,53 € H.T. sont subventionnables ;

Considérant l'existence du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Vert), dont tout particulièrement l'Axe 2 : Adapter les territoires au changement climatique – Renaturation des villes ;

Décide par délégation du Conseil Municipal, de

Approuver l'opération et le plan de financement de celle-ci en faveur du réaménagement de la Place de la Liberté avec végétalisation portant sur la réfection et perméabilisation du revêtement des sols, la fourniture de mobilier urbain et de plantations végétales ;

Solliciter une subvention auprès de l'État au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Vert), au taux le plus important possible des dépenses éligibles ;

Signer ladite demande de subvention en faveur du réaménagement de la Place de la Liberté avec végétalisation, à Vinça.

Fait à Vinça, le lundi 5 mai 2025.



Le Maire,

Bruno GUÉRIN.